

Cousance : des parents d'élèves mécontents

Ils ne veulent pas que leurs enfants rejoignent le collège de Saint-Amour...

Les parents d'élèves de l'école de Cousance ne sont pas d'accord avec le projet de modification de la carte scolaire qui leur a été présenté fin mai par le département du Jura et certains élus locaux, prévoyant de scolariser leurs enfants au collège de Saint-Amour, plutôt que sur celui de Cuiseaux, plus près, mais situé en Saône-et-Loire (voir notre édition précédente).

Pour l'heure, les parents ont le libre choix de l'établissement, sans autre démarche à accomplir qu'une croix à cocher dans un formulaire inséré dans les cahiers de liaison au cours du 3^e trimestre du CM2. Mais avec la rénovation du collège de Saint-Amour, dans un contexte de baisse d'effectifs, le Département entend scolariser

ces petits Jurassiens dans le Jura. « Cette nouvelle carte scolaire obligerait les enfants du secteur de Cousance, Gizia, Digna, Rosay, Cuisia et Chevreaux à fréquenter le collège de Saint-Amour », insistent les parents, qui mettent en avant l'allongement du temps de trajet pour les enfants (+ 30 min par jour), la fatigue accumulée par les enfants résultant du temps de trajet supplémentaire, mais aussi l'absence de prise en compte de la question de l'environnement à l'heure où il est préconisé de réduire absolument la pollution occasionnée notamment par les véhicules.

Une pétition pour laisser aux parents la possibilité de scolariser leurs enfants sur le collège de Cousance a été lancée. Lundi, elle avait obtenu 1616 signatures dont 189 par le site internet « mesopinions.com ».